



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Information importante	*** Cette fiche de données de sécurité est autorisée pour utilisation que par HP pour les produits HP Original. Toute utilisation non autorisée de cette fiche de données de sécurité est strictement interdite et peut entraîner des poursuites judiciaires par HP. ***	
Identificateur de produit	2LL60Series	
Autres moyens d'identification	Aucune.	
Usage recommandé	Impression jet d'encre	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario , Canada L4W 5G1	
Téléphone	1-905-206-4725 ou 1-888-447-4636	
HP Inc. Ligne d'appel santé humaine (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-457-4209 1-760-710-0048	
HP Inc. Ligne d'appel soins client (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-474-6836 1-208-323-2551	
E-mail:	hpcustomer.inquiries@hp.com	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	1-760-710-0048	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Conseil de prudence		
Prévention	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/brouillards/vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	

Stockage	Non disponible.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière. Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux. Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.
Renseignements supplémentaires	2-pyrrolidone : Valeur seuil, catégorie de toxicité pour la reproduction 1B, fertilité ou enfant à naître 3 %. Seuil de classification du mélange basé sur les données relatives à la toxicité sur le développement des animaux. Aucun effet négatif sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité ont été observés dans une étude animale. Voir la Section 11.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Eau		7732-18-5	65-85
pyrrolidone-2		616-45-5	0.5-1.5
1,2-Benzisothiazol-3-one		2634-33-5	0.01-0.1
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one		2682-20-4	0.01-0.1

Remarques sur la composition	Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR). 2-pyrrolidone : Valeur seuil 3 %. Seuil de classification du mélange basé sur les données relatives à la toxicité sur le développement des animaux. Aucun effet négatif sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité ont été observés dans une étude animale. Voir la Section 11.
-------------------------------------	--

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. En cas de persistance des symptômes, obtenir une assistance médicale.
Contact avec la peau	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si les irritations persistent, obtenir une assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Non disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique, CO ₂ , pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire.
Agents extincteurs inappropriés	Aucun(e) connu(e).
Dangers spécifiques du produit dangereux	Sans objet.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Non disponible.
Méthodes particulières d'intervention	Aucun n'est établi.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Tenir hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Protection respiratoire Non disponible.

Dangers thermiques Non disponible.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Jaune

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH 8.2

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair 168.9 °C (336.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés comburantes	Non déterminé
COV	4.5 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produit pas.
Conditions à éviter	Non disponible.
Matériaux incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Non disponible.
Contact avec la peau	Non disponible.
Contact avec les yeux	Non disponible.
Ingestion	Non disponible.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Non disponible.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. 2-pyrrolidone : Ce composant a montré des effets sur le développement qu'à des doses élevées qui étaient toxiques pour les animaux en gestation de l'essai (ligne directrice de l'OCDE 414 : Étude de toxicité sur le développement prénatal). L'absorption de faibles doses par les humains ne devrait pas causer de toxicité pour le développement. Ce composant n'a pas causé d'effets néfastes sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité dans une étude animale (OCDE Directive sur les tests 443 : Étude approfondie de la toxicité de la reproduction sur une génération).
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	13.21 mg/l, 48 heures
Persistance et dégradation	Non disponible.		
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.		
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau			
pyrrolidone-2		-0.85	
Mobilité dans le sol	Non disponible.		
Autres effets nocifs	Non disponible.		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .
Déchets des résidus / produits non utilisés	Non disponible.
Emballages contaminés	Non disponible.

14. Informations relatives au transport

DOT

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	
Polluant marin	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

IATA

Numéro ONU	Non disponible.
-------------------	-----------------

Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

IMDG

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Non disponible.
Classe de danger relative au transport	
Polluant marin	Non
EmS	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

ADR

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
No. de danger (ADR)	Non disponible.
Code de restriction en tunnels	Non disponible.
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

Autres informations Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

Le transport en vrac doit être conforme à l'annexe II du MARPOL 73/78 et du code de l'IBC : Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Autres informations

Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = 48 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions)
 VOC data based on formulation (Organic compounds minus solids)

16. Autres informations**Date de publication**

13-Mars-2019

Date de la révision

09-Oct-2020

Version n°

07

Autres informations

Cette FDS a été préparée conformément aux Réglementations régissant les Produits Contrôlés au Canada.

Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code des règlements fédéraux
COC	Cleveland coupelle ouverte
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Centre international pour la recherche sur le cancer
NIOSH	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
PEL (limite d'exposition admissible)	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
RCRA	Conservation de ressource et acte de rétablissement
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
TSCA	Loi de commande de substances toxiques
COV	Composés Organiques Volatils